

ccinfo

N° 287
DÉCEMBRE
 2021
JANVIER
 2022

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

DISPENSÉ DE TIMBRAGE

Chambre de commerce et d'industrie
 de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun,
 BP M3, 98849 Nouméa Cedex



DOSSIER

NC ÉCO plus que jamais mobilisé.

ACTIONS DE LA CCI

L'aéroport de Tontouta prêt
 pour la reprise des vols.

ÉCONOMIE

Les aides Covid, un soutien de taille.



cci
 @ NOUVELLE-CALÉDONIE
 WWW.CCI.NC





CCinfo

SOMMAIRE

ÉDITO

Que de chemin parcouru, en une année. Le consortium NC ÉCO piloté par la CCI notamment, qui a gagné sa légitimité en tant que représentant du secteur économique, se félicite du maintien de la date du troisième référendum le 12 décembre, qu'il a âprement défendu, et qui permettra d'ouvrir au plus vite une nouvelle période de construction pour le pays : « *La démocratie est plus forte que la pandémie* » est convaincu NC ÉCO, et un projet commun peut difficilement sortir de la binarité.

« *La nature a horreur du vide* », disait Aristote. C'est pourquoi le consortium fait depuis plusieurs mois des propositions argumentées, consensuelles, pour redonner un horizon à la population calédonienne et aux professionnels qui font marcher l'économie du pays. Avec l'esprit pionnier qui le caractérise, le monde économique continue de donner de la profondeur à son projet pour une société du droit à la prospérité pour tous. En cette fin d'année, NC ÉCO porte un manifeste qui résume les enjeux qui devront être pris en compte, quel que soit le statut du pays, à découvrir dans notre dossier.

NC ÉCO est fier de toutes les entreprises engagées dans la crise sanitaire, pour pourvoir aux besoins des Calédoniens, sauvegarder leurs emplois et protéger leur santé. La CCI est fière des commerçants, des entreprises de service, mais aussi des producteurs de notre alimentation et des industries qui participent à ce que le pays, même « *sous cloche* », ne manque de rien. Ce numéro revient aussi sur leur résilience, qu'il faut saluer. Enfin, il invite comme toujours à regarder vers l'avenir. Transformation numérique, écologie et développement humain remis au centre des projets de demain... Découvrez dans votre magazine les raisons de croire que l'économie calédonienne a toutes les chances, si elle se les donne, d'être moteur parmi les économies insulaires de la région. Bonne lecture !

David Guyenne,
Président de la CCI-NC

ACTUALITÉS

- À la Une**
- 4 Eco'Énergie, un dispositif pour votre sobriété énergétique ; Le Rendez-vous des petits entrepreneurs reporté.
- Actions de la CCI**
- 5 Strategic Business Development : un accompagnement gratuit pour développer la stratégie de votre entreprise.
- 6 L'aéroport de Tontouta prêt pour la reprise des vols
- 7 Business angels : pour mettre le pied à l'étrier aux projets d'entrepreneuriat.
- Focus entrepreneur**
- 8 David-Joël Kuhn : « *Les mains dans la pâte* » dès son plus jeune âge !
- 10 **L'actualité des entrepreneurs**

DÉCRYPTAGES

- Pacifique**
- 14 Une offre Pays au service du projet Papua LNG.
- Innovation**
- 16 Une tour de contrôle éco-conçue, livrée clés en mains.
- Portrait**
- 19 Johny Wenisso : « *Réussir à concilier l'entrepreneuriat et la vie en tribu* ».
- Dossier**
- 20 **NC ÉCO plus que jamais mobilisé.**

Économie

- 26 Les aides Covid, un soutien de taille.

Environnement

- 28 Une mention pour valoriser les produits réparables localement.

Tourisme

- 29 Sous un ciel plus clémente.

Numérique

- 30 Les logiciels métier : du sur-mesure pour gagner en performance.

INFOS PRATIQUES

Formation

- 31 Dernière ligne droite pour les formations « *vente d'alcool* » en province Sud !

Fiche pratique

- 32 Covid-19 : l'aide coûts fixes évolue.

Comment j'ai réussi à ...

- 33 Créer mon entreprise de marketing digital.
- 34 Chiffres et échéances



Le CCinfo est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél. : 24 31 00, com@cci.nc - Site Internet : www.cci.nc - Directeur de publication : David Guyenne - Comité de rédaction : Sidonie Ganatchian et Christine Lalande - Rédaction : Séverine Aguilar, Chrystel Furigo, Christine Lalande, Sylvie Nadin, Valérie Bléhaut - Coordination rédaction : Chrystel Furigo et Christine Lalande Photo de couverture : © Peter Tandt - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. : 77 19 72 Impression : Artypo - Tirage : 10 000 exemplaires - Le CCinfo est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse du directeur de publication.





Dossier

NC ÉCO PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉ

Lors d'une conférence de presse le 27 octobre¹ le consortium NC ÉCO alertait sur les conséquences économiques et sociales désastreuses qu'aurait un report du troisième et dernier référendum. Il réaffirmait haut et fort, portant la voix de l'entrepreneuriat auprès des responsables politiques locaux et nationaux, son engagement dans le débat démocratique, la nécessité d'ouvrir au plus vite des perspectives pour le monde économique calédonien, et sa détermination à travers un mot d'ordre : « *La démocratie est plus forte que la pandémie* ».



Reçu à Paris en juin et de nouveau entendu par le Ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu, lors de sa venue en octobre, le consortium a gagné sa légitimité en tant que représentant du secteur économique. Sur le territoire, les acteurs économiques se sont alarmés cependant de l'absence de réponses des formations politiques (excepté Générations NC) à quelque 150 questions qu'ils ont formulées sur l'avenir de l'économie calédonienne, et ont appelé lors d'une première conférence de presse le 27 octobre, à un débat constructif au plus vite. Comme il s'y était alors engagé, NC ÉCO a communiqué un mois plus tard, le 26 novembre, sur les réponses reçues du monde politique après cette deuxième main tendue. Deux réponses supplémentaires des voix du Non lui sont parvenues du Rassemblement-LR et des Républicains Calédoniens, qui respectent dans l'ensemble les fondamentaux dont ont besoin les acteurs économiques. Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Louis Mapou, dans son Discours de politique générale prononcé le 25 novembre, a également souligné l'apport de NC ÉCO aux ambitions portées pour l'intérêt gé-



néral – même si la vision diverge sur la méthode. Le collectif, en cette fin d'année, appelle de nouveau de ses vœux « une méthode pour l'après-12 décembre, un calendrier et des précisions sur les instances d'échange qui travailleront à la préparation du référendum de projet en juin 2023 ». Au terme de longs mois de consultation et de confrontations d'idées, NC ÉCO a formalisé un projet² conséquent, en adéquation avec les attentes de la société calédonienne, qui synthétise sa vision de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie dans un manifeste décliné en huit convictions, qui fera l'objet de présentations aux Calédoniens dans les mois à venir.



Fondée sur le respect mutuel et l'écoute de chacun, la démarche de NC ÉCO s'appuie sur 8 piliers fondamentaux

1 Dossier de presse disponible sur www.cci.nc/autres/espace-presse
 2 Voir CCI INFO N°284 et N°285



LE MANIFESTE NC ÉCO

Notre manifeste repose sur notre raison d'être, celle qui fonde le respect mutuel et l'écoute de chacun : une société du droit à la prospérité pour tous. Pour cela nous nous appuyons sur 8 piliers fondamentaux :

1 - Préserver la liberté d'entreprendre pour tous

Nous croyons aux bienfaits de la liberté d'entreprise, permettant la création de richesses et l'accès à l'emploi pour le plus grand nombre. Nous l'affirmons : notre prospérité économique sera le socle d'un modèle de société plus autonome, inclusif et solidaire.

2 - Des institutions performantes, à l'écoute des citoyens

Nous croyons en des institutions performantes et efficaces, stables et responsables, qui soient garantes d'une société harmonieuse et respectueuse des droits de chacun. Nous croyons en une démocratie représentative qui laisse toute sa place à la participation citoyenne.

3 - Le droit à la santé et à la solidarité

Nous croyons en une société qui protège contre tous les risques de la vie : le droit à la santé et au soin, le droit de bien vieillir, le droit à la solidarité.

4 - L'accès à l'éducation

Nous croyons en l'accès gratuit, pour tous, au savoir et à l'éducation, pour permettre à la jeunesse de choisir son avenir.

5 - Le respect des cultures plurielles et de la diversité

Nous croyons en une société fière de sa diversité, où chacun a sa place quelle que soit son origine, où chacun peut prétendre à un même avenir, sans discrimination d'aucune sorte.

6 - La protection de notre qualité de vie

Nous croyons que notre territoire doit être préservé durablement, que sa diversité environnementale et ses ressources, ainsi que la sécurité des personnes et des biens doivent être garanties.

7 - Promouvoir notre image et notre attractivité à l'extérieur de nos frontières

Nous croyons aux formidables atouts de notre pays, ouvert sur le monde, et qui sait en même temps développer ses compétences et protéger ses emplois.

8 - Un système fiscal et monétaire stable et attractif

Nous croyons en un système basé sur une monnaie stable et forte afin de préserver le pouvoir d'achat des Calédoniens et maintenir les conditions d'un développement économique basé sur les investissements et les projets. Nous croyons en des impôts justes, qui permettent de compenser les inégalités sociales sans limiter les capacités d'entreprendre, ni l'attractivité de notre territoire.

SIX ENJEUX PHARES

1/ Réduction des inégalités - David Guyenne, président de la CCI

Des études de l'UNC ont révélé une stagnation de notre performance économique et de notre niveau de vie, sur les quinze dernières années. Pour inverser ces tendances et permettre le rééquilibrage, le projet NC ÉCO propose un

modèle de prospérité fondé sur l'entrepreneuriat, la formation du capital humain (pour faire corres-

pondre les apprentissages aux besoins identifiés) et le choix de secteurs de croissance inclusifs. Ce modèle assurera l'agilité nécessaire pour développer les atouts et forces du territoire. La transition énergétique est indéniablement un secteur d'avenir, auquel toutes les populations doivent être associées et intégrées. Nous réussirons alors un coup double : économique et sociétal. Cela implique de travailler sur le développement en tribus et la valorisation des terres coutumières. En favorisant par exemple la polyactivité à la mode océanienne, qui est à la fois créatrice de richesses et un puissant relais de croissance. Nous ne devons pas opposer les modèles mais au contraire laisser la place à toutes les initiatives et favoriser l'ouver-

ture du monde de l'entrepreneuriat au plus grand nombre. Nous proposons en ce sens un système de Mentorat, assuré par des chefs d'entreprises expérimentés auprès de jeunes diplômés ou futurs entrepreneurs. Un partage d'expérience, de savoir-faire, de savoir-être et de réseau professionnel qui permettra de tisser des liens entre les différentes générations et d'offrir les mêmes chances à tous. La réduction des inégalités passe assurément par l'égalité des opportunités.

2/ Système monétaire et bancaire - Charles Roger, directeur général de la CCI

Aujourd'hui personne ne questionne le système monétaire et bancaire puisque cela fonctionne.



Dossier

Aujourd'hui les Calédoniens savent combien coûte un sac de riz, un litre d'essence et combien de temps ils devront travailler pour s'acheter ces biens. Les Calédoniens savent ce que leur coûte un crédit pour l'achat d'une voiture, la construction d'un dock, etc. La Nouvelle-Calédonie, les mairies trouvent de l'argent pour financer leurs investissements (écoles, hôpital, etc.). Mais il est important de comprendre pourquoi cela fonctionne et de s'interroger sur les conséquences d'un changement de système :

- Soit on fixe une parité avec une monnaie ou un panier de monnaies (exemple du Vanuatu)
- Soit on laisse fluctuer notre monnaie, sa valeur dépendant alors de notre balance commerciale.

La valeur des biens évoluerait inévitablement et il serait nécessaire de travailler davantage pour acquérir la même richesse. En effet, la Nouvelle-Calédonie ne pourra alors acheter que ce qu'elle peut se payer, avec la richesse qu'elle aura elle-même produite, c'est-à-dire avec ce qu'elle vend à l'étranger.

Dans le cas d'une indépendance, le territoire sera amputé de 30 % de ses capitaux actuels (transfert venant de la France). Ce qui signifie que chacun devra travailler 30 % de plus pour acheter les mêmes biens, son litre d'essence par exemple. Acheter un camion pour devenir rouleur, un bus pour faire du transport scolaire, demandera de travailler 30 % de plus qu'actuellement pour dégager une richesse équivalente. Un paquet de SAO qui coûte aujourd'hui 160 F, coûtera demain 210 F. Un changement de système monétaire rendra

également plus difficile l'accès à l'argent, via l'emprunt. Il sera plus complexe d'emprunter et les taux seront plus élevés. C'est un réel frein au développement économique. Le futur modèle, demain, devra préserver les avantages du dispositif existant.

3/ Etat de droit - Jennifer Martin-Rodriguez, directrice des affaires juridiques de la CCI

Aujourd'hui, tous les Calédoniens, femme, homme, enfant, quelle que soit leur ethnie et leur religion, naissent égaux et libres. Ils vivent dans un État de droit qui leur permet de :

- Se déplacer pour faire leurs courses, partir en week-end, rendre visite à leur famille, etc. Cette liberté de circulation est garantie par l'État qui intervient pour la préserver si elle est bafouée (exemple lors des conflits miniers).
- Vivre dignement, avoir une vie privée protégée, aimer librement, fonder une famille, avoir une maison. En Nouvelle-Calédonie le taux de violences faites aux femmes est 20 fois plus élevé qu'en Métropole. Certaines femmes de statut coutumier se tournent vers la justice française et le droit commun pour obtenir une protection.
- Choisir et pratiquer librement leurs religions.
- Accéder librement à l'information et exprimer ce qu'ils pensent, sur les réseaux, à la radio ou en manifestant. Dans les régimes autoritaires, il en est tout autrement : informations imposées par les autorités, accès aux sites Internet non conformes bloqué, interdiction d'exprimer ses opinions...

- Choisir leurs représentants politiques et être protégés contre d'éventuels abus de pouvoir de chefferies, qui peuvent se traduire par des actes de violence (cf expulsions coutumières à Maré).
- Saisir un juge et obtenir une décision impartiale lorsque leurs droits sont violés. D'être présumés innocents et de se défendre équitablement.

Cet État de droit, garanti par la Constitution française et les textes internationaux, assure aussi l'égalité devant la Loi, l'indépendance de la justice et des médias et le droit de propriété (pour rappel, moins de 16 % de la surface totale du territoire relève de la propriété privée). Voir aussi infographies et explications dans le Dossier du CCI Info n°285, pages 22 et 23.

4/ Education et formation professionnelle

- Baptiste Faure, secrétaire général de la CPME

Le système d'éducation et de formation a pour fonction essentielle et ambitieuse d'assurer la croissance du capital humain. Il comprend l'enseignement initial et supérieur et un volet formation professionnelle. Pour cette dernière la Nouvelle-Calédonie est pleinement compétente et peut choisir de développer des cursus correspondant aux besoins locaux. Des difficultés demeurent cependant pour la reconnaissance de certains diplômes et freinent la mobilité. Une meilleure cohérence entre les besoins des entreprises locales et les formations proposées sur le territoire doit être assurée.

Du côté de la formation initiale, la Nouvelle-Calédonie partage certaines compétences avec l'État français qui finance à hauteur de 50 milliards de francs CFP la gestion de l'école primaire, du secondaire et de l'Université. Cette double compétence garantit une école gratuite, libre, accessible à tous et de qualité. Les diplômes, reconnus en métropole et en Europe, permettent la mobilité professionnelle des jeunes en fin de cursus. Pour autant des points restent à améliorer. Le taux d'illettrisme est encore important en Calédonie et les inégalités d'accès aux études perdurent.

La question posée est la suivante : au regard de l'option institutionnelle choisie, la Nouvelle-Calédonie aura-t-elle les moyens d'engager les améliorations nécessaires de son système éducatif et de formation ?





Dossier



5/ Économie et Fiscalité - Guillaume Benoit, président de la commission économie & fiscalité du Medef



La fiscalité et plus largement les prélèvements obligatoires permettent de financer notre service public, c'est-à-dire tout ce qui est accessible gratuitement et qui sert l'intérêt général (école, santé, infrastructures, administrations). Or, le poids de la fiscalité calédonienne est totalement insoutenable, malgré la prise en charge par la France d'une grande partie du service public. À ce jour notre territoire est quasiment en état de faillite. Avec plus de 50 % du PIB de dépenses publiques, nous détenons un triste record du monde. Pour équilibrer nos finances, en cas de diminution des transferts de l'État (170 Mds CFP), il nous faudrait doubler toutes les taxes (TGC, IR, IS, DD...) ou doubler le nombre de contribuables. Sachant que notre fiscalité du travail est parmi la plus chère du monde et que les entreprises, seules créatrices de valeur, sont déjà asphyxiées par la charge fiscale, le défi est immense et il nécessitera beaucoup de courage et de communication.

Face à ce constat alarmant nous devons collectivement agir. NC ÉCO propose de reconstruire le système des prélèvements obligatoires selon ce schéma : la participation de tous pour alimenter les recettes - des taux faibles et des assiettes larges - un principe de progressivité de l'imposition sans aucun effet de seuil - une taxation des gains en sortie et non des transactions ou des

stocks en entrée. Cette fiscalité devra être mise au service des objectifs économiques prioritaires pour soutenir les développements ciblés. Le système des prélèvements obligatoires doit être simplifié radicalement.

La fiscalité est également un élément de comparaison internationale et d'attractivité (marketing fiscal). Nous devons construire notre positionnement fiscal, pour nous différencier sur la scène internationale et attirer des entreprises et des investisseurs. Cela permettra de créer des emplois, d'attirer de nouvelles populations (immigration choisie) et donc des consommateurs qui viendront à leur tour renforcer l'économie et les savoir-faire du territoire.

6/ Santé et protection sociale - Patrice

Gauthier, président de la fédération des professionnels libéraux de santé

La protection sociale désigne l'ensemble des mécanismes qui permettent d'assurer la protection de l'individu et de sa famille en cas de maladie, chômage, invalidité, maternité et vieillesse. La gestion de ces différents régimes est assurée par la CAFAT. Quatre sont actuellement lourdement déficitaires et la dette totale de la Caisse s'élève à 33,5 Mds CFP. Au vu de ces éléments, la Nouvelle-Calédonie s'expose à :

- Un effondrement du système
- L'augmentation des inégalités pour l'accès au soin
- Un défaut d'attractivité auprès des compétences nécessaires
- La mise à mal des entreprises, au cœur du système.

Un changement radical de modèle s'impose donc. Il devra être financièrement viable, économiquement efficace et socialement équitable. Pour cela, le projet NC ÉCO propose de passer d'une politique de soins à une politique de santé et de bien-être ; de réformer la gouvernance et le modèle économique du système de protection, comme proposé dans le plan Do Kamo. Cela pré-suppose :

- La présence durable de professionnels de santé compétents. En cas de OUI il faut s'attendre à une aggravation de la pénurie en moyens humains.
- Une capacité de financement, c'est-à-dire l'appétit du pays à produire de la richesse et à conserver son tissu économique. Pour exemple : suite à la déclaration unilatérale d'indépendance de la Catalogne en 2017, plus de 2 000 entreprises ont demandé à déménager leur siège social (dans le premier mois) et 6 grandes entreprises sur 7 sont parties. En cas de OUI des arbitrages financiers sont à prévoir, beaucoup plus brutaux qu'en cas de NON.
- L'appui d'une puissance partenaire en cas de crise sérieuse. La crise du Covid a démontré que la Nouvelle-Calédonie n'est pas en capacité de gérer seule une crise sanitaire d'une telle ampleur. En cas de OUI, le territoire devra faire appel à l'aide internationale sans en maîtriser le contenu ni les éventuelles compensations.

Contact :

secretariat@nc-eco.nc

 [nceco.nouvellecaledonie](https://www.facebook.com/nceco.nouvellecaledonie)

